



TROP, C'EST TROP !

Quand la direction cède face aux détenus...

Un détenu récemment présenté en commission de discipline pour des faits graves (crachat sur agents, dégradations...) a été logiquement sanctionné à 8 jours de quartier disciplinaire (QD).

Mais le vrai scandale commence ensuite :

Le directeur aurait indiqué au détenu qu'il pourrait sortir plus tôt... à condition d'être "sage", afin de pouvoir regarder un match de foot !

FO Justice dénonce fermement cette décision aberrante.

Ce type de passe-droit est inacceptable, injustifiable, et envoie un message désastreux à l'ensemble des personnels.

Cela prouve, une fois encore, que la direction a totalement perdu la main face à une population pénale de plus en plus provocante.

Pire encore : le même détenu avait trois comptes rendus d'incident (CRI) à faire l'objet d'un passage en commission de discipline...

Un seul a été sanctionné !

Les deux autres ont été ignorés, alors qu'ils contiennent des faits extrêmement graves.

Dans l'un des CRI, il est clairement indiqué que le détenu tenait un morceau de miroir cassé dans la main, et a proféré des menaces explicites à l'encontre de l'agent concerné :

« Dès lors, ce dernier m'a menacé à plusieurs reprises d'envoyer une équipe à mon domicile, en m'en faisant la promesse. Il m'a également insulté de "fils de pute" et "va niquer ta mère." »

Et malgré cela, la direction reste passive.

Mais dans le même temps, elle tente de maintenir une pression constante et injuste sur les agents, déjà usés, méprisés, et déconsidérés.

À la MA de Reims, cette décision est la goutte de trop !

FO Justice refuse de rester silencieux face à ces dérives répétées.

Nous demandons à la Direction Interrégionale d'intervenir rapidement, afin que le personnel soit enfin entendu et respecté.

Nous demandons également que la Direction Interrégionale vienne à la rencontre du personnel, qui a besoin de soutien, d'écoute et de reconnaissance.

Car la direction locale, aujourd'hui, ne nous écoute plus.

Adresse du Bureau local : 23 boulevard Robespierre 51100 REIMS

Mail :

Tel : 06 21 97 41 72

SLP FO Justice Reims

Le : 08/05/2025

